



FLAVESCENCE DORÉE

Informations techniques Hiver 2022



Attention aux confusions!

Dès juillet, les premiers symptômes de jaunisse apparaissent puis s'expriment pleinement au mois d'août-septembre.

Pour rappel, afin de détecter les jaunisses (Bois Noir et Flavescence Dorée) tous ces symptômes doivent être présents sur au moins une partie de la souche :

- La décoloration des feuilles ainsi que les nervures
- L'enroulement
- Le bois non aouté
- L'absence de grappe ou grappe sèche

Attention aux confusions souvent rencontrées:

Le virus de l'enroulement est la maladie avec les symptômes se rapprochant le plus des jaunisses en raison des nervures décolorées. Contrairement aux jaunisses les bois sont correctement aoutés.

Dans le cas des **carences magnésiennes ou de l'esca**, les nervures ne décolorent pas et les bois sont correctement aoutés.

La cicadelle verte (ou des grillures) provoque des décolorations sur le pourtour de la feuille en forme de mosaïque.



- Prospection du **1er août au 17 Octobre 2022**



- **241** viticulteurs et techniciens mobilisés



- **3 466 Ha surveillés** tous les 2 ou 4 rangs et **18 388 Ha surveillés** en tournée



- **556 Km parcourus** à pieds par chaque prospecteur FEDON. Ce qui représente Carcassonne—Nantes



- **56 884 ceps** marqués sur **1 428 Ha contaminés**

Avec la création de nouveaux GDON en 2022, nous couvrons désormais la quasi-totalité du vignoble Audiois. Plusieurs nouveaux foyers de jaunisse ont été ainsi découverts.

Sur le département, la commune de Coursan est très touchée, le Minervois reste sous contrôle malgré la forte pression. Un cep positif flavescence dorée a été trouvé vers Castelnau-dary, secteur à surveiller afin d'éviter son développement.

Vous avez des ceps peints en rouge ou en jaune sur une parcelle?

- Une notification par courrier a été envoyé au propriétaire pour signaler les pieds symptomatiques détectés.
- L'arrachage (ou coupe et dévitalisation) doit se faire **avant le 1er mars 2023**.
- Les parcelles contaminées à plus de 20% doivent être arrachées entièrement.

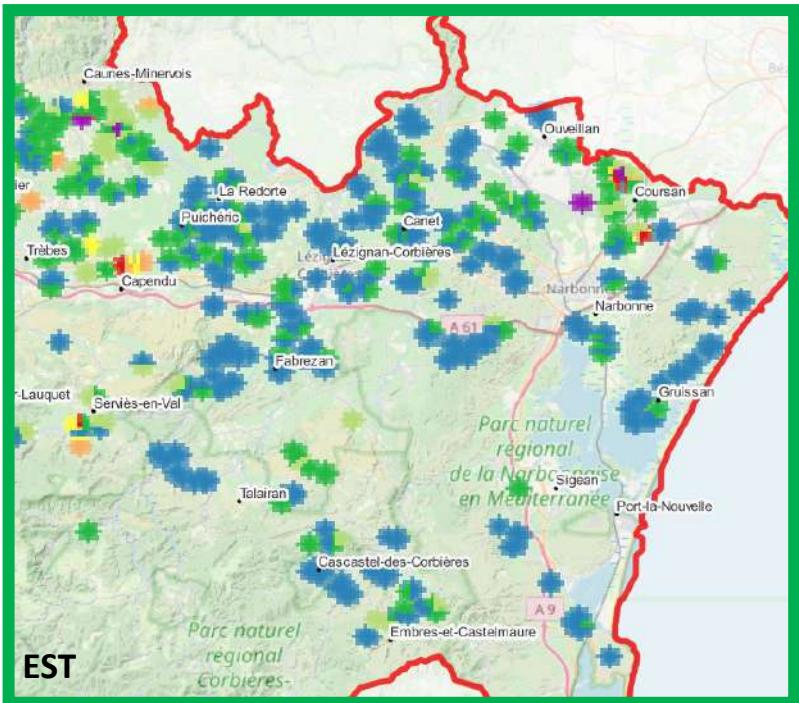
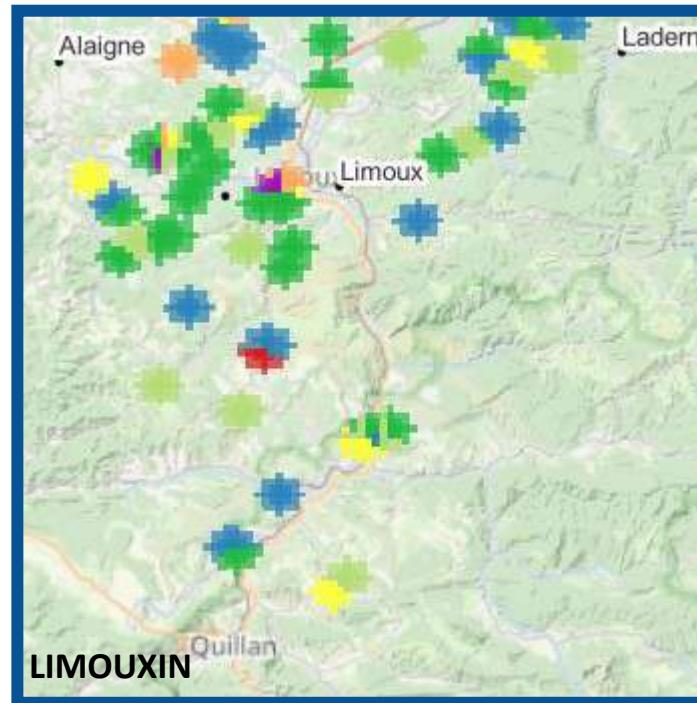
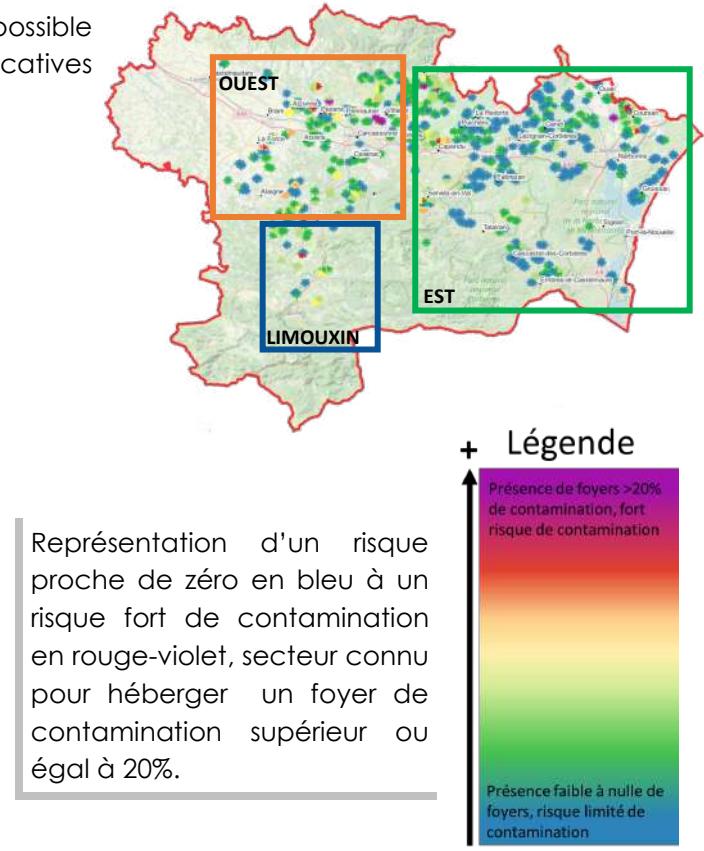
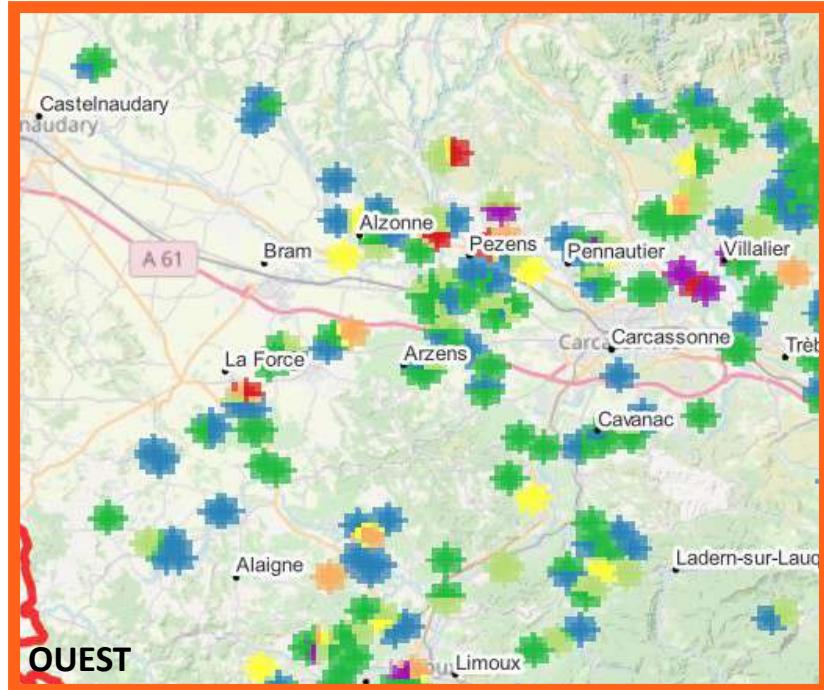
ATTENTION votre parcelle peut être sujette à l'arrachage si le cumul du taux de contamination depuis 2020 atteint les 20% en 2022.

Merci de nous contacter dans le cas où vous n'auriez pas reçu de courrier alors que vous observez des ceps bombés.

Bilan prospection 2022 Flavescence Dorée et Bois Noir dans l'Aude

Cartes bilan du risque de contamination par le Bois Noir et la Flavescence Dorée

Les cartes représentent la contamination avec une zone de possible contagion de 1km autour de ces dernières. Les valeurs sont indicatives pour renforcer la vigilance dans les secteurs sensibles.



Bilan : En 2022, le nombre de parcelles classées en tant que foyer (>20%) a augmenté par rapport à l'année précédente avec **12 parcelles à l'arrachage**, soit le triple de 2021. Dont **quatre parcelles** à l'arrachage dû au cumul du taux de contamination depuis 2020.

Huit micros-foyers ont été observés cet été, correspondant à un pourcentage de contamination supérieur à **5%**.
La situation sur le département est de plus en plus inquiétante.